



FORMATION HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

Habilitation Électrique

Chargé d'intervention élémentaire BS

Programme de la formation

THÉORIE

- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrocution, d'électrocutation et de brûlures, etc.).
- Limite des différents domaines de tension.
- Identification des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Identification des matériels électriques objet des manœuvres.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Délimitation, signalisation de la zone d'intervention.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation et contenu d'un titre d'habilitation
- Limites de l'habilitation « BS » (autorisation et interdits, etc.).
- Mise en sécurité d'un circuit (pré-identification, séparation, condamnation).
- Mise hors tension, vérification de l'absence de tension.
- Chargé d'exploitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Instructions de sécurité.
- Compte rendu d'activité.
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
- Zone de travail (signalisations et repérages associés).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.
- Mise en œuvre de son matériel et de ses outils (VAT...).
- Énoncer la procédure de remplacement et de raccordement.
- Conduite à tenir en cas d'accident.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

PRATIQUE

- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de raccordement hors tension sur des BAES.
- Mise hors tension avec consignation.
- Remise sous tension.

✓ OBJECTIFS

A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de :

- Mettre en application les prescriptions de sécurité électrique pour effectuer le remplacement et raccordement de matériels électriques directement sur les installations.
- Accéder à des locaux réservés aux électriciens pour effectuer des travaux ou opérations non électriques, manœuvrer certains matériels électriques tels que disjoncteurs ou remplacer des fusibles.

✓ PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien.

✓ PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels d'intervention.

✓ DURÉE

1 jour et demi.

✓ NOMBRE DE STAGIAIRES

8 maximum.

✓ SANCTION/DIPLÔMES

Attestation de formation A.I.FOS.